



N/Réf : 579861 V/Réf : ASH-4275 Service Patrimoine

Gestionnaire: M-P LOUPE

SC SPRL "Catherine TAHON - Société notariale" Chemin des Espagnols 313 6700 ARLON

Objet : Demande de renseignements urbanistiques dossier

Maître,

En réponse à votre courrier du 25 octobre 2023, dont question et références sous rubrique, nous avons l'honneur de vous faire savoir, qu'à notre connaissance, le bien en cause :

- est inscrit en <u>Zone d'habitat à caractère rural</u> au plan de secteur intéressant la Commune de HABAY ;
- est susceptible d'être concerné par le schéma de structure communal entré en vigueur le 12 novembre 2017 (<u>Zone indiquée au schéma de</u> structure : Zone de centre villageois);
- ne se situe pas dans un projet de périmètre de rénovation urbaine en cours de validation:
- aucun permis de lotir n'a été délivré ;
- aucun certificat d'urbanisme n'a été délivré ;
- un permis de bâtir a été délivré le 23 juillet 1996 pour une piscine et le 18 mai 1999 pour le recouvrement d'une piscine extérieure ;
- ne fait l'objet d'aucune infraction urbanistique ou environnementale connue :
- ne fait l'objet d'aucune mesure de lutte contre l'insalubrité;
- à notre connaissance, n'est grevé actuellement d'aucune servitude ;
- est soumis au règlement général des bâtisses en site rural;
- se situe en zone d'épuration collective. Le bien bénéficie d'un accès à une voirie équipée en eau, électricité et pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante, compte tenu de la situation des lieux ;
- est repris dans le parc naturel de la Haute Sûre et de la forêt d'Anlier;
- est susceptible d'être pourvu d'installations des différents impétrants cidessous (impétrants à informer lors de tout type de travaux) :
  - Belgacom
  - Elia
  - Interlux-Ores
  - Voo
  - Fluxys
  - Commune de Habay (eau et égouts) ;
- n'est pas situé dans le périmètre d'une zone vulnérable (sévéso) ;





- n'est pas situé en zone d'inondation ;
- se situe dans le périmètre d'une carte archéologique
- ne se situe pas dans le périmètre d'un axe de ruissellement ;
- l'usoir se trouvant devant le bien est un usoir public imprescriptible pouvant être utilisé par tous;
- aucun arbre repris dans la liste classée par la Région wallonne, ne figure dans son périmètre. Cependant, tout arbre isolé et âgé de plus de 30 ans est réputé remarquable;
- ne fait l'objet d'aucun classement ;
- n'est pas inscrit sur la liste de sauvegarde, ni dans une zone de protection ou site archéologique ;

Veuillez croire, Maître, en l'assurance de notre considération distinguée.

La Directrice générale ff,

Francine VANDENBERGHE

Par le Collège,

Le Bourgmestre,

Serge BODEUX